

Accompagner les PME vers l'Industrie du Futur

PROGRAMME DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR

Renforcer la compétitivité de la filière aéronautique par
l'introduction de nouvelles technologies 4.0!

Renforcer vos collaborations avec les acteurs de la filière

- Améliorer votre compétitivité
- Accroître votre attractivité
- Renforcer vos collaborateurs avec les acteurs de la filière
- Augmenter la flexibilité et la réactivité de l'outil industriel

Pour quoi ?

Moderniser et digitaliser les entreprises

**Renforcer la collaboration entre
Donneurs d'Ordres et Fournisseurs**

**Sécuriser les systèmes d'information
et de production**

Comment ?

**L'accompagnement réalisé dans
le cadre de cette action apporte:**

- L'appui des consultants experts
- Des formations collectives
- Le déploiement d'un outil connectant l'ERP de la PME à AirSupply
- L'adhésion à la Communauté cybersécurité de la filière

Module de 49 jours pour accompagner votre entreprise dans le déploiement de l'Industrie du Futur

1 Immersion collective des dirigeants dans une usine école 4.0 (1 jour)

Convaincre et engager les équipes dirigeantes

2 Accompagner les PME dans leurs étapes de transformation numérique (29 jours)

Diagnostic, établissement d'une feuille de route et accompagnement de son déploiement

3 3 sessions de formations collectives (10 jours)

4 5 Tech days pour approfondir des technologies 4.0 (5 jours)

5 4 réunions collectives pour échanger les bonnes pratiques (4 jours)

Pour qui ?

- 10 PME et ETI de la filière aéronautique (adhérentes GIFAS ou Cluster ou CA > 20%)
- Niveau de maturité industriel « avéré »
- Motivation et intérêt pour le Programme Industrie du Futur



La digitalisation débutée chez Précijura depuis quelques années est un exemple de l'évolution de nos habitudes de travail. Elle nous a par exemple permis de mettre en place instantanément le télétravail pour toutes les fonctions administratives, ce qui aurait été plus laborieux si ce développement n'avait pas été initié.

PRÉCIJURA

Modalités

Reste à charge pour l'entreprise : 15 000 € HT pour les entreprises non adhérentes au GIFAS et 7 500 € HT pour les entreprises adhérentes.

Contacts

Malua DE CARVALHO
AEROμTECH

Module financé par

